

Image not found or type unknown



Non paiement d une reconnaissance de dette

Par **fanny_old**, le **03/07/2007** à **19:37**

madame, monsieur
mon ex compagnon m a fait une reconnaissance de dette car il me doit 1000€
je lui ai donné un an pour me rembourser.
Le 1/08/07 c est la date limite de la reconnaissance de dette il doit de l argent à la banque et a des organismes de paiement tel que sofinco..... de plus il est au chômage.
- faut il que je porte plainte?
- a votre avis vais je revoir mon argent?
- où faut il que je porte plainte dans un commissariat ?
enfin que dois je faire!!!!
merci d avance fanny